

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>DÉLIBÉRATION N° 407/2024</b>	<b>OBJET : Modification du tableau des effectifs</b>
<b>Date de la convocation :</b> 03/04/2024 <b>Date de la séance :</b> 09/04/2024 <b>Présidence de séance :</b> Jean-Paul MUNNIER, Maire <b>Secrétaire de séance :</b> David LOYSEAU	<b>Membres présents :</b> MM. Jean-Paul MUNNIER, Colette BESANÇON, Robert GRILLON, Aurélie DZIERZYNSKI, David LOYSEAU Dominique THIEBAULT, Olivier DALON, Pierre CHARITÉ, Jean-Pierre CUGNEZ, Serge MENNECIER, Gérard BERTHON, Alain CLÉMENT, Christiane MONA, Christophe CHARLES, Pascal GAUTHIER, Séverine COENART, Christian DRIANO, Josette NICOLET, Jean-Christophe OCHIER.
<b>Membres en exercice : 29</b>  <b>Membres présents : 19</b> <b>Membres représentés : 6</b> <b>Membres absents : 4</b> <b>Votants : 25</b>	<b>Membres absents excusés :</b> Mme Majda CHETTAT BENATTABOU donne pouvoir à M. Olivier DALON Mme Marie-Andrée WACOGNE donne pouvoir à Mme Christiane MONA Mme Zahia LAZAAL donne pouvoir à M. Alain CLÉMENT Mme Nadia LAKHDER donne pouvoir à M. Pierre CHARITÉ Mme Fanny SAUNIER donne pouvoir à M. Jean-Paul MUNNIER M. Saïd NOUNA donne pouvoir à M. Robert GRILLON
<b>VOTE : UNANIMITÉ</b>  <b>POUR : 25</b> <b>CONTRE : 0</b> <b>ABSTENTION : 0</b>	<b>Membres absents non excusés :</b> Mme Jacinthe NUNHOLD M. Ismaël BOUDJEKADA M. Laurent VIEILLE Mme Yasmina TABECHE
Extrait certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de la légalité le 11/04/2024 et de sa publication le 11/04/2024	
Conformément à l'article L 2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées en séance du 09/04/2024 par le conseil municipal, a été affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune le 11/04/2024	

Le Rapporteur :

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade et/ou promotions internes.

À l'unanimité, après en avoir délibéré, pour faire suite à la promotion interne au titre de l'année 2024, le Conseil Municipal procède aux fermetures et ouvertures de postes suivantes :

Date d'effet	Créations de postes			Suppressions de postes		
	Grade	Temps de travail	Nombre de postes	Grade	Temps de travail	Nombre de postes
01/06/2024	Rédacteur	35h	1	Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	35h	1

Le tableau des effectifs sera ainsi modifié :

Date d'effet	Grade	Ancien effectif	Nouvel effectif
01/06/2024	Rédacteur	0	1
01/06/2024	Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	3	2

Le Maire,  
Jean-Paul MUNNIER.



Le secrétaire de séance,  
David LOYSEAU.

